

Le Monde, 4 avril 2023

Enquête. Le journaliste Nicolas Legendre, auteur de cette série et du livre « Silence dans les champs », à paraître le 12 avril chez Arthaud, a rencontré de nombreux acteurs des filières agricoles opposés au productivisme. Leurs témoignages aident à mesurer la violence du contexte.

« En Bretagne, la face cachée de l'agrobusiness »

(2/5) [Dans les champs bretons, l'industrie agroalimentaire et la culture de la peur](#)

Par Nicolas Legendre (Rennes, correspondant)



Benjamin Tejero

C'est un puzzle de souffrance et de silences dont les pièces sont disséminées à travers la Bretagne. Un kaléidoscope de destins plus ou moins cabossés. Au départ, il y a des rumeurs : il paraît qu'untel a « vécu ça », qu'un autre connaît quelqu'un qui « sait »... *Le Monde* a suivi ces pistes, recoupé les informations pour aboutir à quarante-huit témoignages de femmes et d'hommes qui se sont opposés, d'une façon ou d'une autre, aux règles tacites du complexe agro-industriel breton – ou qui, simplement, ne s'y sont pas conformés. Tous auraient connu une « concordance d'événements fâcheux », pour reprendre l'euphémisme d'un fils de paysans du pays de Léon. Comprendre : pressions, intimidations, entraves, harcèlement, sabotages... Ces récits tendent à montrer que l'agro-industrie locale doit sa pérennité, dans des proportions difficiles à définir, à l'usage de diverses formes de violence. Bien des victimes présumées affirment avoir vécu « un enfer », quelques-unes confiant même avoir songé au suicide.

« Ceux qui s'opposent au système, on les appelle "les kamikazes" », explique, amère, Christine Meignan. Cette ancienne éleveuse, directrice d'une organisation de producteurs de lait, échange sans cesse avec des paysans. Elle en côtoie beaucoup qui ne se retrouvent plus dans leur métier et son évolution vers des structures toujours plus vastes, plus endettées, plus exposées aux soubresauts des marchés et plus dépendantes d'acteurs extérieurs aux fermes. Mais la plupart auraient renoncé à lutter : « Ils me disent : C'est bon, j'ai une vie, j'en ai marre ! Je suis fatigué. » Ceux qui, « par courage ou par inconscience », ne baissent pas les bras affrontent un système « puissant et violent ».

Michel fait partie de ces « kamikazes ». Avec plusieurs collègues, cet agriculteur a créé, dans les années 2010, une structure différente pour cesser de dépendre des firmes et coopératives auxquelles

il reproche d'« *exploiter les paysans* ». En court-circuitant les filières traditionnelles, lui et ses camarades se sont immiscés dans la géopolitique agro-industrielle. Leur initiative a viré au chemin de croix.

Tout a commencé par l'appel téléphonique d'un cadre d'une institution agricole. « *Il m'a dit : "On vous mettra à genoux, on vous cassera les reins."* » Dans la foulée, les démarches bancaires et administratives se seraient révélées interminables. A ces entraves se seraient ajoutées des intimidations : « *J'ai eu droit à des menaces de mort, anonymes ou non. J'ai reçu des centaines de SMS en tout genre...* » Enfin, les sabotages : « *On nous a mis des antibiotiques dans le lait. Ça s'est probablement passé de nuit : des types viennent dans la ferme et vident des seringues dans le tank à lait. Finalement, les antibiotiques sont détectés par la laiterie, et le producteur est sanctionné. Des méthodes de barbouzes.* » Michel affirme ne jamais avoir déposé plainte, par crainte de subir des représailles. « *Vous n'avez pas de preuves et vous n'en aurez jamais !, prévient-il. Ce qui nous a sauvés, c'est notre silence.* »

Course d'obstacles

Patrice et Isabelle sont restés silencieux, eux aussi. « *Pour se souvenir* », ils ont répertorié, dans un document dactylographié intitulé « *Historique des événements 1995-2006* », les embûches ayant émaillé leur installation comme paysans dans les Côtes-d'Armor. Six pages au total, en petite écriture.

Le calvaire du couple débute avec la recherche d'une ferme. Un propriétaire promet de leur vendre des terres, puis se désengage. De lointains voisins s'intéressent soudain aux parcelles convoitées. Un maire fait ensuite pression sur un administré pour qu'il ne leur cède pas ses champs. La suite est à l'avenant : le prix du troupeau qu'ils envisagent d'acquérir s'envole au dernier moment ; deux banques refusent, sans justification, de financer leur projet. Malgré cela, ils persévèrent et parviennent à démarrer leur activité. Quelque temps après, ils constatent que leur tracteur freine mal. Diagnostic du garagiste : le liquide de frein a été remplacé par du liquide de refroidissement.

Deux ans plus tard, une prairie fraîchement semée est retrouvée « *grillée* » à l'herbicide. Deux vaches prêtes à vêler meurent après un amaigrissement fulgurant, sans que le vétérinaire parvienne à savoir pourquoi. A plusieurs reprises, des clôtures sont ouvertes, laissant des animaux divaguer. Lorsque Patrice se présente aux élections municipales, un tract anonyme injurieux est distribué dans plus de 400 boîtes aux lettres. Patrice deviendra tout de même maire. A ce jour, le couple continue son activité.

Pourquoi leur vie a-t-elle été une telle course d'obstacles ? Parce que le père de Patrice, agriculteur lui aussi, était encarté à la Confédération paysanne, l'un des syndicats minoritaires ? Parce que Patrice, engagé à gauche, s'est opposé au modèle agricole dominant ? Lui et sa compagne ne peuvent que faire des suppositions... puisque personne ne leur a jamais reproché quoi que ce soit. Selon les « *bruits* » qui leur seraient parvenus, ils auraient été perçus comme des « *gauchistes* », des ennemis de la cause, en somme. « *On a essayé de nous tuer, résume Isabelle. Il fallait qu'on tombe. On s'en est sortis, mais ce qui nous est arrivé a fait peur autour de nous. On a un peu servi d'exemple.* »

Pareil acharnement n'est pas de nature à surprendre Georges Le Normand. Maire socialiste de Pabu (Côtes-d'Armor) de 1983 à 2001, il a longtemps travaillé pour une coopérative agricole, en intégrant même le conseil d'administration. « *J'ai connu le cas d'un paysan en difficulté qui demandait une facilité de trésorerie, se souvient-il. En bas d'un document que j'ai pu consulter, il était indiqué que cet éleveur était "manipulé par la Confédération paysanne" et qu'il fallait lui refuser un concours financier.* »

Nomenklatura régionale

Jacques, un autre témoin, a le regard perçant et l'accolade franche. De ses bureaux, dans une zone artisanale de la région, il évoque, avec un relatif détachement, les turpitudes qui, dans les années

1990, accompagnèrent la création de sa société de conseil en agriculture. Son credo : faire gagner du temps et de l'argent aux paysans et améliorer leur qualité de vie en leur permettant de réduire leur utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse. Rien de très subversif, a priori. Jacques, pourtant, a « *sérieusement morflé* », comme il dit. Aider les cultivateurs à diminuer les doses revenait à saper (très modestement) le business des vendeurs d'intrants.

Hasard ou coïncidence, le sort se serait acharné contre lui : « *J'ai reçu des lettres anonymes disant qu'il ne faudrait pas que je m'étonne si mes roues se dévissent dans un virage... Et des coups de téléphone menaçants, dans le même genre. Un jour, deux gros bras ont débarqué au bureau, sans se présenter. Ils m'ont dit : "Y a un système qui existe, il vaudrait mieux pour vous que vous n'en sortiez pas." N'étant pas du genre à me laisser faire, ils sont repartis perdants... Dans le même temps, j'ai eu d'innombrables contrôles du fisc et de l'Urssaf, nettement plus que mes confrères. Et puis des propositions d'emplois, notamment de la part de grosses firmes agro-industrielles, avec des salaires mirobolants à la clé. »*

S'il avait accepté certaines de ces offres, il aurait pu gagner « *entre cinq et quinze fois mieux* » sa vie. Soit un différentiel de plusieurs millions d'euros, en incluant les propositions d'actionnariat. « *C'est si gros que, quand tu racontes ça aux gens, ils pensent que tu mens* », s'exclame-t-il. Lui a choisi de ne pas céder, en pensant notamment aux paysans qu'il a côtoyés : « *Ce qui m'intéresse dans mon métier, c'est de leur donner la possibilité d'être de vrais chefs d'entreprise. J'ai constaté que des organismes et des lobbys, par le comportement de certains de leurs représentants, ont cassé des agriculteurs, les ont mis en difficulté financière, ont amené certains au dégoût, voire à la dépression. Tout ça pour protéger des intérêts personnels, leur business, leurs marges commerciales... Ils ont une telle puissance !* »

Qui incriminer ? Les accusations directes, nominatives, sont difficiles à étayer. Disons plutôt qu'un « système » est en cause. Banques, assurances, fournisseurs d'aliments, vendeurs d'engrais et de pesticides, coopératives, organismes fonciers, chambres d'agriculture, Mutualité sociale agricole, centres de gestion : chacune de ces entités est liée, plus ou moins directement, au destin de la plupart des fermes. Leurs conseils d'administration, lorsqu'elles en disposent, sont autant de lieux de pouvoir où évolue la nomenclatura agricole régionale.

Même si la plupart des paysans qui s'y font élire sont encartés à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), rien ne permet d'affirmer que le puissant syndicat majoritaire intervient ou est intervenu directement, en tant que tel, pour commanditer d'éventuels méfaits. D'autant que la « fédé », contrairement à ce que ses dirigeants laissent parfois entendre, n'est pas monolithique. Elle est parcourue de courants, fracturée par des oppositions d'idées ou de personnes. Elle n'en demeure pas moins un levier au service d'une vision globalement libérale et industrielle de l'agriculture. Ses sections cantonales, départementales et régionales assurent le maillage du terrain et sont le « ciment » de l'édifice agro-industriel.

« Ceux qui ouvrent leur gueule »

Dans ce contexte, un paysan décidé à s'opposer à un voisin influent ou à une coopérative ayant pignon sur champ peut vite subir des complications tous azimuts, sans forcément parvenir à identifier l'origine du tir. Jean-Louis Chevé en sait quelque chose. Président du réseau Initiative Bio Bretagne, ce sexagénaire a longtemps travaillé pour une firme agricole locale. Il confie avoir connu des paysans qu'« on » a voulu « saquer » : « *Qui décide des représailles ? Il y a tant de niveaux de hiérarchie qu'il est très facile de mécontenter quelqu'un et de le payer par la suite. Ça se passe parfois tout simplement au niveau du terrain. Ça peut être un commercial qui en a marre que tel paysan se plaigne et qui fait tout pour lui pourrir la vie.* »

A l'évidence, aucune officine obscure, dirigée par un chef unique, ne coordonne les actions à mener contre les réfractaires. « *C'est bien plus compliqué que ça* », soupire un ténor de la FNSEA. Intérêts fonciers, vieilles rancœurs et querelles de voisinage peuvent s'ajouter aux oppositions de fond. Deux

paysans aux profils semblables, vivant des situations proches à des moments et à des endroits différents, ne connaîtront pas forcément le même sort. Les témoignages recueillis au cours de cette enquête laissent toutefois entrevoir une typologie des procédés et des victimes.

Messages anonymes, propagation de rumeurs, entraves pour l'accès au foncier ou aux financements et multiplication des contrôles semblent récurrents. Parmi les « classiques », signalons aussi la livraison d'animaux de mauvaise qualité aux éleveurs censés les engraisser. Dans le jargon, on les appelle des « *queues de lots* ». Recevoir ce genre de bêtes peut fragiliser l'équilibre financier d'un élevage et celui, mental, d'un éleveur. « *J'ai eu à accompagner des producteurs dont les lots de veaux étaient indignes et non conformes au contrat*, confie Patrick Bougeard, agriculteur breton retraité, président de l'association Solidarité paysans de 2014 à 2019. *Il est difficile de prouver qu'il s'agit de malveillance. On dira toujours que les éleveurs confrontés à des difficultés n'ont pas les bonnes compétences techniques. Mais c'est un peu toujours chez les mêmes que ça arrive... Ceux qui ouvrent leur gueule, par exemple.* »

Dans certains cas, nul besoin d'« *ouvrir sa gueule* » pour être sanctionné. Il suffit de vouloir quitter sa coopérative. Plusieurs paysans nous ont confié avoir subi des pressions lorsqu'ils ont tenté de rompre le contrat qui les liait à leur « *coop* », afin de s'affranchir de certaines contraintes et/ou de modifier leur mode de production. Ainsi Francis, un maraîcher finistérien en désaccord avec la « *course au volume* » et l'« *esprit hyperintensif* » de son groupement : « *Quand j'ai annoncé mon départ, ils ont trouvé un motif fallacieux pour me réclamer de l'argent. Les factures arrivaient à la maison : une, puis deux, trois... six, soit plusieurs dizaines de milliers d'euros. Leur but était de faire un exemple : il ne fallait pas que d'autres quittent le navire. J'ai dû payer un avocat pour avoir gain de cause. Je me suis battu parce que j'avais les ressources pour me battre. Mais, si tu es faible, ils te broient.* » Un conseiller chargé des questions agricoles à la région Bretagne explique à ce sujet : « *La règle tacite, dans les coopératives, c'est : "On ne quitte pas la famille." Celui qui s'écarte rompt la solidarité.* »

L'éventail des représailles

Plusieurs responsables de structures agricoles affirment avoir eu connaissance de tels agissements. Alain Glon, patron emblématique, fondateur de nombreuses entreprises agroalimentaires, indique quant à lui : « *Les pressions, menaces, représailles, on a tous connu ça, plus ou moins. Les sabotages, j'en ai entendu parler, ici ou là...* » Et de nuancer, cependant : « *Mais ce n'est pas vrai qu'en agriculture. Pour moi, ça existe dans tous les domaines.* » Sollicités pour s'exprimer à ce sujet, les responsables de la branche régionale de la FNSEA en Bretagne et ceux de La Coopération agricole Ouest, qui fédère la plupart des coopératives, n'ont pas donné suite.

Des ouvriers, cadres et syndicalistes du secteur agroalimentaire, mais aussi des journalistes et des lanceurs d'alerte, ont également subi des représailles. Les déboires les plus emblématiques sont ceux de la journaliste Morgan Large. Cette salariée de Radio Kreiz Breizh (RKB), antenne bilingue basée à Rostrenen (Côtes-d'Armor), conseillère municipale d'opposition (divers gauche) à Glomel, en Bretagne centre, de 2016 à 2020, travaille depuis des années sur l'agriculture bretonne. En 2020, elle témoigne dans le documentaire *Bretagne, une terre sacrifiée*, diffusé sur France 3, consacré aux conséquences du modèle productiviste. Dans la foulée, elle reçoit des appels anonymes nocturnes, son chien est retrouvé intoxiqué, ses chevaux sont mis en divagation, les portes des locaux de la radio sont dégradées.

En mars 2021, alors qu'elle vient d'effectuer plusieurs trajets en voiture, elle découvre que deux boulons d'une de ses roues manquent à l'appel. Excédée, elle rend publique sa situation. S'ensuit une mobilisation en sa faveur, à l'échelle locale et régionale, doublée d'une médiatisation nationale. M^{me} Large porte plainte. Le parquet de Saint-Brieuc ouvre une information judiciaire contre X, notamment pour « *entrave concertée à la liberté d'expression* ». Aucun suspect n'a été identifié. Une ordonnance de non-lieu a été rendue en décembre 2022. Fin mars, la voiture de Morgan Large a encore été visée, selon les déclarations de la journaliste, par un acte de sabotage. Une nouvelle plainte a été déposée.

Sans surprise, les militants environnementalistes ne sont pas en reste. Les exemples d'affaires relayées par la presse reviennent souvent dans les discussions, comme les menaces de mort taguées sur l'espace public, en 2007, contre Gérard Borvon, ancien porte-parole des Verts dans la région, ou le saccage des locaux de l'association Eau et rivières de Bretagne, à Guingamp et à Brest, à la même période, par des inconnus. Cette année-là, lors de l'assemblée générale de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Finistère, son président, Thierry Merret, voit dans ces incidents une provocation : « *A la vue des photos qu'il m'a été donné de voir, je suis quasi sûr que ce ne sont pas des paysans qui ont fait les dégâts car, en colère comme ils le sont après [Eau et rivières], rien ne serait resté. En revanche, subversifs comme [les militants de cette association] le sont, bon nombre d'entre eux ayant été formés à l'école de Trotski ou de Bakounine, il ne serait pas étonnant qu'à des fins de publicité ils aient en fait eux-mêmes tout organisé.* »

D'autres témoins relatent des faits qu'ils n'avaient pas rendus publics jusqu'alors. C'est le cas de Gilles Lanio. Ex-technicien naval dans le Morbihan, ce passionné d'apiculture a présidé l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) et le Syndicat des apiculteurs du Morbihan. Il s'est opposé à plusieurs reprises, au niveau local, à certaines pratiques agro-industrielles. Dans les années 2010, l'UNAF a participé à des actions judiciaires à l'échelle européenne contre des firmes agrochimiques. Dès lors, les nuages noirs se seraient amoncelés au-dessus de M. Lanio. Selon lui, son ordinateur a été piraté et vidé d'une partie de ses dossiers « *sensibles* », des individus non identifiés l'ont surveillé et suivi en voiture, son véhicule personnel a été saboté, son domicile « *visité* ».

Toujours d'après lui, un dirigeant de coopérative a tenté de le corrompre : « *Il m'a dit : "Tout le monde a un prix. C'est quoi votre prix à vous ?"* » Un inconnu l'aurait ensuite abordé, un jour, sur le parking d'un magasin, en lui disant : « *Alors, comment vont les abeilles ?* » Et d'ajouter : « *Je sais que vous avez pas mal de soucis et qu'ils sont sur votre dos. J'ai vu assez de drames dans des cas pareils. Faites attention, monsieur.* » M. Lanio a abandonné son mandat à l'UNAF en 2020 et n'est désormais plus engagé qu'au niveau local.

« Tous nos vœux de bonheur »

En 2019, *Le Monde* et France 2 ont révélé que la firme agrochimique Monsanto (propriété de Bayer) avait fiché « *plus de deux cents personnalités* » en fonction de leur positionnement dans le débat public sur le glyphosate. En 2021, à la suite de plaintes déposées après ces révélations, la Commission nationale de l'informatique et des libertés a prononcé une amende administrative de 400 000 euros à l'encontre de la multinationale. Gilles Lanio faisait partie des deux cents personnes fichées. Jusqu'à présent, aucun élément tangible n'a permis d'établir un lien entre ce fichage et les mésaventures qu'il aurait subies.

Comme M. Lanio, Yves Pucher s'est senti « *épié* ». Notaire de profession, ce septuagénaire a milité au sein de l'association Sauvegarde du Penthièvre, connue pour ses combats contre la prolifération d'algues vertes et les extensions de porcheries industrielles. Le 15 juillet 2013, il se marie avec sa compagne, Alix, à la mairie de Meslin (Côtes-d'Armor). Les conjoints sont impliqués dans la vie locale et bien connus dans la commune. Le jour des noces, sur le parvis de l'hôtel de ville, des convives aperçoivent un individu qui les photographie depuis une voiture, avec un appareil photo muni d'un téléobjectif. « *Ma femme a pris ça à la rigolade, se souvient M. Pucher. Elle a dit : "Tiens, on a quelqu'un qui s'intéresse à nous !" Moi, je n'y ai pas trop prêté attention.* »

Lorsque les mariés parviennent à leur domicile, ils constatent que la « *même voiture* » est stationnée non loin. Ils découvrent ensuite qu'un bac à sable a été déposé devant leur propriété. Quatre ballons de baudruche roses en forme de cochons y sont attachés. Le tout est accompagné d'une lettre dactylographiée, non signée : « *Tous nos vœux de bonheur pour votre mariage, sans ironie, nous ne souhaitons pas vous gâcher ce moment, juste en profiter pour vous faire un petit clin d'œil, un petit coup de klaxon. (...) Votre combat est louable, cependant, vos actions sont souvent trop radicales. En nous mettant systématiquement des bâtons dans les roues, vous détruisez à petit feu l'outil qui*

permet de nourrir des millions de personnes à un prix raisonnable, mais aussi de faire vivre des centaines de milliers de personnes. »

En Bretagne, cette rhétorique est familière. Déclinée depuis des décennies par des cadres de la FNSEA, des patrons d'entreprises agroalimentaires, des porte-voix de lobbies agro-industriels, mais aussi par des élus locaux et des parlementaires, elle consiste à assimiler – plus ou moins implicitement – toute personne opposée aux pratiques agro-industrielles à un ennemi de l'agriculture et, par extension, à un ennemi de l'économie bretonne, voire à un ennemi de la Bretagne tout court.

En 1994, Sébastien Coupé, président de la Cooperl, la plus importante coopérative porcine française, basée à Lamballe (Côtes-d'Armor), qualifiait les membres de l'association Eau et rivières de « *parasites qui ne vivent que pour eux-mêmes et veulent casser l'activité économique de la région* ». En 2011, à la suite de la diffusion par l'association France Nature Environnement de publicités destinées à alerter l'opinion sur les conséquences environnementales de « *l'élevage industriel* », le député (LR) Marc Le Fur, connu pour sa défense mordicus du productivisme agricole, dénonçait une « *campagne antibretonne* ».

Victimes collatérales

Jean-Yves Le Drian, président (PS) du conseil régional, fustigeait quant à lui une « *opération malveillante* » et des « *attaques caricaturales [qui] risquent de réduire à néant les efforts des acteurs de terrain et de raviver les clivages* ». En 2015, dans son rapport d'orientation annuel, la FDSEA du Finistère évoquait la « *situation dégradée que connaissent les filières agricoles et agroalimentaires* ». Et de désigner des responsables : « *Nous récoltons le fruit de trente ans d'attaques nourries contre le soi-disant modèle agricole breton (...), qui ont conduit à des réglementations de décroissance, sous la pression d'associations écologistes. (...) Elus, citoyens, entreprises, tout le monde doit tirer dans le même sens, et ne pas se tirer dessus à boulets rouges !* »

Le message est clair. Critiquer le « modèle » revient à batailler contre l'emploi, voire à saborder l'union sacrée. Dans quelle mesure cette doxa nourrit-elle la brutalité qui prospère en Bretagne ? Les saillies des ténors offrent-elles une justification tacite aux méfaits anonymes ? Une chose est sûre : jusqu'à présent, cette violence latente n'a jamais constitué un élément du débat public régional.

A l'inverse, les violences exercées contre des agriculteurs par des acteurs extérieurs à l'agriculture ont donné lieu à une intense opération de communication de la FNSEA, à partir de 2018, à l'échelle régionale et nationale, sous la bannière de la lutte contre l'« agribashing ». Cet anglicisme fourre-tout a été utilisé, entre autres, pour désigner les insultes et menaces subies par des paysans alors qu'ils épandent des pesticides ou du lisier dans leurs champs, les lettres anonymes reçues par des éleveurs désireux d'agrandir leurs installations ou les intrusions de militants antispécistes dans des élevages.

De l'avis général, de tels méfaits se seraient multipliés à partir des années 2010. Nombreux sont ceux, agriculteurs « conventionnels » ou « bio », qui ont déploré leur recrudescence. L'activisme de la FNSEA en la matière a contribué à la création, par l'Etat, en lien avec la gendarmerie nationale, de la cellule Demeter, chargée notamment de lutter contre ces délits. Des « observatoires de l'agribashing » ont même été mis en place sous l'égide de certaines préfectures de département, dans toute la France.

Les victimes collatérales du système agro-industriel – paysans, salariés de l'agroalimentaire, militants environnementalistes, citoyens ou journalistes – n'ont, quant à elles, jamais eu le droit à leur « cellule » de gendarmerie ni à leurs « observatoires » préfectoraux. Cachant ce qu'elle ne saurait voir, la société – française en général, bretonne en particulier – a détourné le regard. Certains jurent d'ailleurs que cette violence n'existe pas, « *puisque'on n'en parle pas* ». D'autres considèrent qu'elle concerne des « *cas isolés* », victimes inévitables d'une marche vers le « *progrès* », ou l'estiment « *normale* », « *puisque le monde fonctionne comme ça* ».

Dès lors, la chape de plomb est presque scellée. La peur fait le reste : peur de perdre un emploi, peur

du regard des autres, peur du « *gros agriculteur* » d'à-côté, peur que le dernier fils n'obtienne pas un prêt... L'anonymat intégral, si souvent requis lors de cette enquête, est un révélateur du climat ambiant. L'utilisation fréquente du terme « omerta » pour qualifier la situation en est un autre. Définition du Larousse : « *Silence qui s'impose dans toute communauté d'intérêts.* »

Le Monde, 20 septembre 2018

[L'agroalimentaire et la « fabrique du silence »](#)

La journaliste Inès Léraud a enquêté sur l'agrobusiness au centre de la Bretagne.

Par Martine Delahaye



*L'usine de Triskalia – plus gros vendeur de pesticides en Bretagne – à Plouagat (Côtes-d'Armor).
Damien Meyer / AFP*

- « Les Pieds sur terre » : « Journal breton », d'Inès Léraud. Saisons 1 et 2 (22 × 30 min), à réécouter sur France Culture.

Alors qu'était lancé le manifeste « Nous voulons des coquelicots » par le journaliste de *Charlie Hebdo* Fabrice Nicolino, mercredi 12 septembre, appelant à interdire les pesticides en France, venait de prendre fin, sur France Culture, une série d'émissions proches de la thématique de ce manifeste : [le « Journal breton » d'Inès Léraud](#).

Ce « journal », la documentariste l'aura tenu au fil de deux saisons (2016-2018) depuis la première région agroalimentaire française, en enquêtant principalement auprès de « *la France des invisibles* » : des habitants, agriculteurs et ouvriers agricoles, victimes ou malades de l'agrobusiness en Centre

Bretagne. Cela dans le cadre de l'émission de France Culture la plus originale qui soit, « Les Pieds sur terre », que produit Sonia Kronlund.

Depuis longtemps déjà, Inès Léraud (37 ans) mène un travail journalistique autour de l'écologie, des lanceurs d'alerte et des fléaux sanitaires (amiante, mercure, produits agricoles toxiques). Vous l'aurez peut-être entendue sur France Inter évoquer les manœuvres du plus gros vendeur de pesticides de Bretagne, Triskalia, par ailleurs plus grand pourvoyeur d'emplois dans la région ([« Bretagne : une histoire de grains pourris »](#), dans l'émission « Interception », en 2015) ; ou décrire la toxicité des algues vertes en Bretagne ([« Le Grand Déni »](#), dans l'émission « Secrets d'info », en 2016), des émissions réécoutables sur le site de la station.

Mais son travail au long cours pour France Culture, avec son « Journal breton », aura surtout permis de documenter la désinformation orchestrée par le monde de l'agro-business pour endormir ou tromper l'opinion publique et étouffer dans l'œuf toute volonté de résister à des pratiques frauduleuses. Ce qu'elle nomme « *la fabrique du silence* ». S'il n'en fallait qu'une preuve, écoutez les deux dernières émissions de son « journal », diffusées les 4 et 6 septembre.

« Une épreuve, et une expérience incroyable »

En partant s'installer dans un hameau agricole de Centre Bretagne il y a trois ans, Inès Léraud entendait en fait arrêter la radio pendant quelques mois... pour écrire un livre. « *Je voulais comprendre de l'intérieur le rôle dans la région de l'industrie agroalimentaire, principale activité économique en Bretagne, y compris pour les petites communes et la vie quotidienne des gens* », explique la journaliste. Or Sonia Kronlund l'invite à raconter cette aventure dans une série pour « Les Pieds sur terre », ce qui, finalement, l'aura occupée à temps plein : pas de livre mais, au fil des rencontres et des découvertes, la construction de son journal sonore.

« Cette immersion a été une épreuve, note Inès Léraud de sa voix douce, parce que j'y ai côtoyé des ouvriers et des agriculteurs pris dans des tragédies, des maladies liées aux cadences infernales des chaînes, aux pesticides, et acculés à des faillites. Mais ce fut aussi une expérience incroyable : vivre, enquêter sur place et diffuser régulièrement des émissions m'ont permis de recevoir tous les jours, de la part de la population, un soutien inattendu et de nouvelles informations. Ainsi, chaque enquête en a généré d'autres. »

La jeune femme aura aussi reçu beaucoup de courrier envoyé d'un peu partout en France, qui pour lui indiquer combien ses enquêtes microlocales avaient un écho bien au-delà du Centre Bretagne, qui pour déplorer le manque d'enquêtes de ce type, sur le monde rural, ailleurs en France. « *Tout cela a donné beaucoup de sens à mon travail, m'a fait éprouver ma responsabilité de journaliste, la réelle utilité de ce métier*, ajoute-t-elle. *Je crois que je continuerai longtemps, d'une manière ou d'une autre, à enquêter sur l'agroalimentaire breton. Des scandales restés dans l'ombre, il y en a encore beaucoup ! »*

« Cette petite utopie journalistique »

La jeune femme prépare d'ailleurs une émission, toujours pour « Les Pieds sur terre », sur le bio en Bretagne, nous a indiqué Sonia Kronlund, qui, en accord avec la directrice de France Culture, Sandrine Treiner, envisage de prolonger la vie de ce « Journal breton », « *cette petite utopie journalistique* », comme le qualifie Inès Léraud, sous la forme d'un livre. « *Il m'est arrivé de me dire, en écoutant ce "Journal breton", notait Sonia Kronlund en présentant l'épilogue de cette série, qu'Inès ne faisait pas seulement des émissions de radio, mais qu'elle construisait une œuvre au sens concret du terme, qu'elle bâtissait patiemment, pierre par pierre, un édifice solide, puissant et mesuré. Je le dis d'autant plus facilement que je n'y suis pas pour grand-chose. Une œuvre pour l'avenir, j'espère, utile et ouverte.* »

Pour cette nouvelle saison des « Pieds sur terre » (2018-2019), la documentariste et la productrice

ont décidé de prolonger avant tout une collection positive et optimiste, qui compte déjà sept épisodes (diffusés du 14 décembre 2016 au 24 mai 2017 sur France Culture) : une série qui a valu à Inès Léraud le prix Reporters d'espairs en 2017, et intitulée « Des citoyens qui changent le monde ».

Le Monde, 16 novembre 2013

[Ces patrons à l'origine des « bonnets rouges »](#)

Alors que les routiers manifestent samedi 16 novembre contre l'écotaxe, les entrepreneurs bretons de l'agroalimentaire et de la grande distribution portent la contestation depuis juin.

Par Philippe Euzen



Jakez Bernard, patron du label Produit en Bretagne, est à l'origine, avec Alain Glon, de la mobilisation des patrons bretons contre l'"hypercentralisme français". AFP/Fred Tanneau

A l'époque, l'affaire ne fait pas les gros titres. Le 18 juin, une trentaine d'entrepreneurs bretons lancent une campagne contre l'écotaxe. « L'heure des méthodes douces est révolue, affirment-ils alors. Pour obtenir des réponses concrètes et immédiates, il va falloir livrer bataille. » Rassemblés à Pontivy (Morbihan), ils annoncent la création d'un rassemblement : le Comité de convergence des intérêts bretons (CCIB).

Le message de ces trente patrons, précisé dans un « Appel de Pontivy » issu de leur rencontre, est clair. Ils dénoncent « l'hypercentralisme français et le labyrinthe des réglementations ». Ils demandent « la primauté aux territoires », « une véritable décentralisation, qui prenne en compte une gouvernance économique régionale », et réclament « le droit à l'expérimentation (...) doit nous permettre de respecter nos valeurs afin de ne pas avoir à affronter en permanence les excès des systèmes bureaucratiques ».

Deux figures influentes sont à l'origine de cet ordre de mobilisation. Le premier est Jakez Bernard, patron du label « Produit en Bretagne ». Le second est Alain Glon, président de l'Institut de Locarn, un think tank régionaliste, et ancien industriel de l'agroalimentaire.

Pour lancer leur offensive, tous deux vont activer leurs réseaux communs. Domicilié à l'Institut de Locarn, le label Produit en Bretagne fédère 300 entreprises de l'agroalimentaire et de la grande

distribution. Plusieurs de leurs dirigeants se mettent à l'ouvrage. Olivier Bordais, patron du centre Leclerc de Landerneau, et Jean-Jacques Hénaff, leader français du pâté en conserve, diffusent des tribunes. Ils répondent présents lorsqu'Alain Glon s'adresse aux patrons bretons, dans une lettre publiée sur le site de l'Institut de Locarn, pour les appeler à se mobiliser le 16 octobre : « En relation avec de multiples associations et toutes les organisations qui souhaiteront rejoindre cette initiative, nous appelons les acteurs économiques de Bretagne à sonner le tocsin, tous ensemble. »



Jean-Guy Le Floch, PDG d'Armor-Lux, célèbre pour ses marinières, le 24 Octobre 2012, dans une boutique de Quimper. AFP/Fred Tanneau

Le 16 octobre, plusieurs responsables de grandes surfaces (Intermarché, Système U, Leclerc...) ferment leurs portes à 15 heures. Hervé Le Goff, directeur d'un Super U à Brest, est de ceux-là : « Il y a eu une réunion de Produit en Bretagne le samedi. Les gens présents, dont Olivier Bordais, m'ont appelé pour me dire qu'il fallait fermer les supermarchés une heure le mercredi. » Ce 16 octobre à 15 heures, d'autres, comme le patron de Hénaff, font retentir dans leur entreprise l'alarme incendie et font sortir leurs salariés. C'est encore un autre membre de Produit en Bretagne, Jean-Guy Le Floch, patron d'Armor Lux, qui offrira les bonnets rouges à la manifestation du 2 novembre à Quimper.

Cette manifestation des fameux « bonnets rouges », c'est un autre groupe, le collectif « Vivre, décider et travailler en Bretagne », qui l'a organisée. A sa tête, Thierry Merret, président de la FNSEA du Finistère, ainsi que le maire divers gauche de Carhaix, Christian Troadec. Ce dernier explique que ce groupe réunit « un réseau informel de gens qui se connaissent très bien, qui se côtoient très régulièrement, dans les locaux de l'Institut de Locarn ou ailleurs ». « Nous avons des sensibilités différentes, mais nous nous rejoignons autour des intérêts de la Bretagne », précise-t-il.



Christian Troadec dans sa ville de Carhaix (Finistère), le 6 novembre. Diane Grimonet pour Le Monde

Le CCIB d'Alain Glon et Jakez Bernard en fait partie. « On pilote deux choses : les “bonnets rouges” et un projet pour la Bretagne », confie Alain Glon, pour qui « avant l'écotaxe, il n'y avait pas de quoi provoquer l'embrasement ». Et juge que « l'on peut tolérer un peu de violence contre le système, aussi mesurée que possible ». Pour lui, « l'Etat n'a pas de vision. Il faut tout déconstruire. Et reconstruire dans une dimension territoriale ». Partisan d'une Europe des régions, il juge que l'Etat doit laisser les patrons gérer l'économie au plan local.

Évoquant ces acteurs, la députée européenne et maire UMP de Morlaix, Agnès Le Brun, estime que « s'ils gardent le cap de la synergie économique, du sens de l'innovation collective, c'est très bien. Mais attention à ne pas se greffer sur un repli identitaire. A Quimper, j'ai vu des drapeaux nationalistes bretons. En se mettant sur une bannière bretonne, on attire ces gens-là. »

Richard Ferrand, député PS du Finistère et ancien adversaire de Christian Troadec aux législatives, est plus sévère : « Alain Glon considère que l'obstacle au développement de la région, c'est l'Etat. Avec l'Institut de Locarn, ils veulent être une élite éclairée qui sait faire et que les autres doivent suivre. Christian Troadec n'a a priori pas les mêmes convictions mais ils se rejoignent sur le régionalisme. » Pour lui, « pendant qu'on construit le Pacte d'avenir pour la Bretagne, ils s'unissent dans un discours contre l'Etat »